

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

IP/C/W/77/Add.2

18 septembre 1997

(97-3779)

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE: RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES PAYS DEVELOPPES MEMBRES

Addendum

Nouvelle-Zélande

Le présent document contient les renseignements à jour sur les activités de coopération technique et financière de la Nouvelle-Zélande présentant un intérêt pour la mise en oeuvre de l' Accord sur les ADPIC, que la Mission permanente de la Nouvelle-Zélande a fait parvenir au Secrétariat dans une communication datée du 16 septembre 1997.

1. Le Conseil des ADPIC a demandé que les pays développés Membres mettent à jour les renseignements concernant leurs programmes de coopération technique et financière dans le domaine des droits de propriété intellectuelle qui présentent un intérêt pour la mise en oeuvre de l' Accord sur les ADPIC.
2. La Nouvelle-Zélande n'applique pas actuellement de programme *spécifique* de coopération technique et financière dans ce domaine.
3. La Nouvelle-Zélande examine cependant les demandes d'assistance bilatérale formulées par des pays partenaires en développement dans le domaine des droits de propriété intellectuelle, au titre de son programme d' aide publique au développement (NZODA). Ces demandes peuvent être présentées dans le cadre des programmes bilatéraux ou régionaux d' aide au développement que la Nouvelle-Zélande met en oeuvre actuellement. Ces programmes sont axés sur les Etats insulaires du Pacifique et les pays en développement d' Asie de l'Est et du Sud-Est.
4. En juin 1997, la Nouvelle-Zélande a accueilli un séminaire régional du Commonwealth pour les pays insulaires du Pacifique portant sur des questions juridiques découlant des Accords du Cycle d' Uruguay, qui comprenait un programme d' une journée complète consacré à l' Accord sur les ADPIC ou des thèmes tels que la législation de mise en oeuvre et les moyens de faire respecter les droits. Quatorze participants de neuf pays insulaires du Pacifique ont assisté au séminaire et des exposés ont été faits par des fonctionnaires néo-zélandais et australiens, ainsi que par un représentant du Bureau régional africain de la propriété industrielle et par un consultant de Vanuatu.